

# Normes professionnelles nationales des gestionnaires de services de garde à l'enfance

Les *Normes professionnelles nationales des gestionnaires de services de garde à l'enfance* définissent ce qu'on attend d'une personne qualifiée à titre de gestionnaire de services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE).

Les normes ont été élaborées à la faveur d'une consultation exhaustive du secteur canadien des services de garde à l'enfance; elles reflètent les pratiques actuelles, les tendances et les thèmes émergents dans le milieu de travail, la recherche et l'enseignement. Les normes sont inclusives et représentatives de tout le secteur des SÉGE, et sont applicables à quiconque exerce les fonctions de gestionnaire de SÉGE.

Les normes exposent les compétences et les connaissances nécessaires à une gestionnaire de services de garde à l'enfance au Canada : elles présentent ce dont ont besoin les employeurs et le secteur.

## Inclusives, actuelles, à jour

Les normes ont été mises à jour en mettant l'accent sur les thèmes qui touchent aujourd'hui le secteur : participation des familles, collaboration, prise en compte de la diversité et pratiques inclusives. Des douzaines de tâches spécifiques sont abordées et organisées sous les catégories suivantes :

- Développement et soin des enfants
- Collaborer avec les autres
- Ressources humaines
- Gestion financière
- Exploitation
- Santé et sécurité
- Leadership
- Communication
- Déclaration universelle des droits de l'homme

Les normes comprennent du nouveau contenu ainsi que des améliorations :

- *Collaborer avec les autres* : nouvelle section sur la façon de travailler avec les bénévoles, les leaders de la communauté, etc.
- *Gérer les contrats pour les services de garde en milieu familial* : nouvelle section sur les compétences et connaissances nécessaires pour gérer ce domaine du secteur qui prend une importance de plus en plus grande, dans le respect des exigences législatives en vigueur dans certaines provinces.
- *Élaborer des plans* : section mise à jour pour tenir compte de la contribution croissante des gestionnaires à la planification des affaires, au développement, au marketing, etc.
- D'autres ajouts et changements reflètent des pratiques exemplaires et actuelles, ou des tendances émergentes.

## Une tendance dans le domaine

Les garderies ou CPE embauchent des gestionnaires d'autres secteurs qui ont de l'expérience en gestion d'entreprise mais qui, souvent, n'ont pas de formation ni de connaissances en ce qui a trait à l'éducation et aux théories sur le développement de l'enfant. Ou encore, des éducatrices à l'enfance expérimentées accèdent à des postes de gestionnaire, mais n'ont pas les compétences nécessaires en administration et en gestion.

Les normes mises à jour traitent des compétences nécessaires aux personnes qui dirigent les organisations de services de garde, et constituent une ressource utile pour quiconque effectue la transition vers un poste de gestionnaire et qui provient du secteur des SÉGE ou d'un autre secteur.

# Comment utiliser les Normes professionnelles nationales

## Éducatrices à l'enfance

**Auto-évaluation :** Utiliser les normes pour comparer ses compétences et connaissances à celles qui sont nécessaires pour exercer la profession; pour se fixer des objectifs professionnels et des objectifs d'apprentissage; et pour cerner les possibilités de formation et de perfectionnement professionnel.

**Progression de carrière :** Utiliser les normes pour comprendre ce qui est exigé d'une gestionnaire de services de garde à l'enfance; pour acquérir les compétences et les connaissances nécessaires afin d'obtenir de l'avancement; pour rédiger les documents nécessaires en vue de soumettre sa candidature à un poste de gestionnaire de services de garde; et pour se préparer à l'agrément ou demander un permis.

## Gestionnaires de services de garde à l'enfance

**Rédiger des descriptions d'emploi :** Utiliser les normes pour définir les attentes à l'endroit des candidates; pour clarifier les besoins d'embauche en cernant les lacunes de l'organisation sur le plan des compétences et des connaissances; et comme document de référence pour expliquer le rôle de chaque personne dans l'organisation.

**Préparer et mener des évaluations du rendement :** Utiliser les normes pour mesurer le rendement; pour cerner les compétences et les connaissances que doit posséder le personnel; pour connaître les forces et les faiblesses du personnel; pour identifier les besoins de formation du personnel; et pour fixer les objectifs du personnel relativement au perfectionnement professionnel et à l'apprentissage.

**Assumer un leadership :** Utiliser les normes pour aider à sensibiliser la communauté; comme outil pour faciliter la collaboration avec les parents, les bénévoles et d'autres intervenants; et pour améliorer l'ensemble de ses compétences en ce qui a trait au leadership et aux communications.

## Formateurs et enseignants du postsecondaire

**Orienter, évaluer et améliorer les programmes d'études :** Utiliser les normes pour connaître les exigences minimales concernant les compétences, connaissances et habiletés à couvrir dans un nouveau programme; comme outil d'évaluation des programmes, afin de s'assurer que les compétences nécessaires à la profession sont couvertes dans les programmes existants; et pour établir des comparaisons avec les pratiques actuelles, et fixer les buts et objectifs des étudiantes relativement à l'apprentissage.

**Améliorer la transférabilité des titres de compétences :** Les normes ont été élaborées par des gestionnaires de services de garde à l'enfance représentant les provinces et territoires canadiens, et peuvent être utilisées pour définir les titres de compétences sanctionnant les études, de façon à tenir compte des réalités propres à ces régions. Utiliser les normes pour cerner les compétences et connaissances requises afin de travailler dans divers environnements professionnels, ainsi qu'avec des enfants de différents groupes d'âge ou milieux ou ayant des besoins particuliers.

## Décideurs politiques

**Évaluer les programmes d'études :** Utiliser les normes pour établir des comparaisons avec les pratiques actuelles et pour déterminer si les exigences minimales concernant les compétences, connaissances et habiletés sont couvertes dans les programmes d'études.

**Améliorer la transférabilité des titres de compétences :** Les normes ont été élaborées par des gestionnaires de services de garde à l'enfance représentant les provinces et territoires canadiens, et peuvent être utilisées pour définir les titres de compétences sanctionnant les études, de façon à tenir compte des réalités propres à ces régions. Utiliser les normes pour cerner les compétences et connaissances requises afin de travailler dans divers environnements professionnels, ainsi qu'avec des enfants de différents groupes d'âge ou milieux ou ayant des besoins particuliers.

**Agrément et délivrance de permis :** Utiliser les normes pour faciliter la mobilité professionnelle en développant des programmes d'agrément et de délivrance des permis qui sont reconnus à l'échelle nationale; pour déterminer les compétences nécessaires à l'agrément et à la délivrance des permis; pour rendre les programmes plus uniformes, afin que tous les apprenants puissent satisfaire aux exigences relatives à l'agrément et à la délivrance des permis; pour réduire les obstacles à la mobilité professionnelle grâce à l'acquisition de titres de compétences.